

N°2018-BCA-90

- Membres théoriques :  
5
- Membres en exercice :  
5
- Membres présents :  
4
- Votants :  
4

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LA SEINE-MARITIME**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**SORTIE DE L'ACTIF – VENTE DE MATERIELS**

Le 03 octobre 2018, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 19 septembre 2018, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 4 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1<sup>er</sup> Vice-Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente
- Monsieur Bastien CORITON, membre

**ETAIT ABSENT EXCUSE**

- Monsieur Gérard JOUAN, 3<sup>ème</sup> Vice-Président

*Délibération affichée le :*

*et retirée de l'affichage le :*

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :*

Vu :

- la loi n°2000-642 du 10 juillet 2000, portant réglementation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, supprimant le monopole des commissaires-priseurs,
- le code général des collectivités territoriales,
- l'instruction budgétaire et comptable M61 des services départementaux d'incendie et de secours,
- la délibération du Bureau du conseil d'administration n° 2014-BCA-47 du 11 septembre 2014, approuvant le principe de ventes aux enchères des biens dépréciés ou inutilisés du Sdis 76,
- la délibération du Conseil d'administration n° 2015-CA-24 du 27 mai 2015 portant délégation du Conseil d'administration au Bureau.

\*

\*\*

Il vous est proposé de sortir du patrimoine du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime les matériels énoncés ci-dessous.

Ces matériels seront pour l'essentiel mis en vente en ligne sur le site internet de la société Agorastore.

### MATERIEL DIVERS

N° Inventaire comptable	Année	Article budgétaire	Matériel	Fournisseur	Prix d'achat unitaire	Mise à prix initiale *
93317	1993	N.C	1 Lorry	FASSETA	4 850,17 €	100 €
93318	1993	N.C	1 Lorry	FASSETA	4 850,17 €	100 €
93319	1993		1 Lorry	FASSETA	4 850,17 €	100 €
Inconnu	+ 30 ans	2140	- 5 chaises en paille, - 5 chaises en osier, - 11 chaises plastiques, - 3 chaises avec assises tissu, - 3 fauteuils avec assises bois, - 1 fauteuil avec assise tissu, - 1 table			20 €
991840	1999	2140	1 armoire haute bois avec étagères	ABS	424,70 €	
991841	1999	2140	1 armoire haute bois avec étagères	ABS	424,70 €	

N° Inventaire comptable	Année	Article budgétaire	Matériel	Fournisseur	Prix d'achat unitaire	Mise à prix initiale *
024073	2002	2140	1 table de chevet	UGAP	72,59 €	
02773	2002	2140	1 table scolaire piètement bleu	UGAP	157,06 €	
02774	2002	2140	1 table scolaire piètement bleu	UGAP	157,06 €	
02775	2002	2140	1 table scolaire piètement bleu	UGAP	157,06 €	
2007000000263	2007	21568	16 moniteurs multiparamétriques médicaux de transport – CAS 740	CONTACT SECURITE SA	2 724,49 €	20 €
2008000000279	2008	21568	14 moniteurs multiparamétriques médicaux de transport – CAS 740	CONTACT SECURITE SA	2 724,49 €	20 €
2009000000390	2009	2184	1 photocopieur BIZHUB 163	KONICA	1 282,63 €	50 €
2009000000399	2009	2184	1 photocopieur BIZHUB 423	KONICA	5 724,87 €	50 €
2011000000047	2011	2184	1 photocopieur BIZHUB 223	KONICA	1 680,38 €	50 €
2012000000003	2012	2188	1 vidéoprojecteur EPSON	UGAP	845,96 €	30 €
2015000000024	2015	2184	1 photocopieur C284e	KONICA	2 900,28 €	70 €
2015000000024	2015	2184	1 photocopieur C454e	KONICA	4 889,33 €	100 €

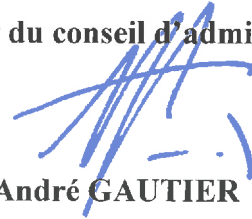
*\*En cas d'enchère ou négociation infructueuse, la cession pourra être réalisée à montant inférieur à la mise à prix initiale.*

\*

\*\*

*Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.*

**Le président du conseil d'administration,**



**André GAUTIER**